

LE BOIS, UN MATÉRIAU IDÉAL POUR SA MAISON

Renouvelable et sain, le bois est un matériau idéal. Parfait isolant thermique, il offre également de nombreuses perspectives sur le plan architectural. Et ce ne sont pas ses seuls atouts...

J'ai choisi le bois... pour l'écologie

La construction d'une maison bois a une faible empreinte écologique. Matériau issu de l'air, de l'eau et du soleil, il a une faible consommation en CO2.

Le bois est au cœur de la problématique énergétique. Lorsque l'on compare l'énergie nécessaire à la production de divers matériaux, on constate que le bois est, de loi, celui qui consomme le moins d'énergie.

Utiliser le bois dans la construction entretient le cycle qui limite l'effet de serre.

Il faut savoir que le bois et les matériaux végétaux naturels ont le meilleur bilan carbone

des composants de construction puisqu'ils sont des « puits à carbone » ayant stocké et absorbé le CO2 de l'air tout au long de leur vie.

Bien sûr, il faut s'assurer que les bois utilisés sont issus de forêts gérées durablement sous éco certification. Enfin, les chantiers de

construction de maisons bois sont sans nuisances (sonores, olfactives), et le taux de déchets est très faible avec un taux de recyclage très élevé.





J'ai choisi le bois... pour ses performances thermiques

Parfait isolant, et très mauvais conducteur de chaleur, le bois a une performance thermique très élevée. La condition est de veiller à l'étanchéité à l'air du bâtiment, ce qui vous permettra de bénéficier de ces qualités thermiques et de ventilation de façon optimale.

La performance thermique élevée du bois montre toute sa rentabilité à travers les importantes économies d'énergie réalisées pouvant aller jusqu'à 80 %. Les performances d'isolation acoustiques du bois sont également reconnues, il peut réfléchir ou absorber les ondes sonores. C'est pourquoi il est utilisé pour construire des auditoriums, des théâtres, et de nombreux instruments de musique.



J'ai choisi le bois... pour les perspectives d'évolution

La construction à ossature bois est souple et modulable. Il est aisé d'envisager une extension ou une transformation éventuelle d'une maison à ossature bois. Elle s'adaptera facilement, et s'agrandira en fonction de l'accroissement de la famille.

J'ai choisi le bois... parce que c'est sain

Par sa régulation hygrothermique performante, le bois est un matériau naturellement respirant, il absorbe l'excès d'humidité et le restitue par temps sec. Une maison en bois vous apporte un confort de vie et une sensation immédiate de bien-être.

Par sa perméabilité aux rayonnements cosmiques et telluriques, le bois contribue à la santé de l'homme.

J'ai choisi le bois... pour la solidité

La grande résistance mécanique du bois, alliée à sa légèreté, en ont fait le matériau de choix utilisé depuis des siècles pour l'exécution des charpentes, pièces maîtresse de toutes les maisons quelle que soit la composition de leurs murs.

Bien concue, une maison bois est construite pour longtemps. En France, de nombreux bâtiments (comme les anciennes maisons à colombages) exposent fièrement leur façade plusieurs fois centenaire. Dans les régions du globe

particulièrement exposées aux intempéries et aux froids extrêmes, comme les pays scandinaves, les hommes ont massivement choisi la maison bois. Sa forte capacité d'absorption assure également aux maisons bois un meilleur comportement face aux phénomènes sismiques.

J'ai choisi le bois... pour sa tenue au feu

La faible conductivité thermique du bois est une alliée précieuse en cas d'incendie. Le bois transmet la chaleur

10 fois moins vite que le béton et 250 fois moins vite que l'acier. Le bois conservera donc plus longtemps ses qualités mécaniques et de portance que les autres matériaux en cas d'incendie.

Sa combustion est prévisible, contrôlable et lente, c'est pourquoi les pompiers sont autorisés à intervenir plus longtemps dans une maison bois. Par ailleurs, beaucoup moins de gaz toxiques se dégagent lors d'un incendie de maison en bois.

J'ai choisi le bois... parce que c'est rapide

Le mode de construction des maisons en bois nécessitant pas de délai de séchage, il n'exige donc aucune attente avant finition, quel que soit le mode de construction choisi.





